



RÉUSSIR ENSEMBLE

PROJET ACADÉMIQUE 2020-2024



ÉDITO



Le projet académique, élaboré par la rectrice Anne Laude (2019-2020), s'appuie d'abord sur un état des lieux. Dans notre académie, les élèves réussissent bien. Les résultats aux évaluations de CP, CE1 et 6^e sont supérieurs aux résultats nationaux de plus de 2 points sur chacun des items et présentent une plus-value par rapport à l'attendu social. Ces résultats très encourageants sont le fruit d'une dynamique collective, d'une politique éducative ambitieuse et de la qualité du travail des personnels de l'académie, fermement engagés pour la réussite des élèves. Ils ne doivent cependant pas masquer des marges de progression, notamment au niveau des taux de passage en fin de troisième vers la seconde, du taux de poursuite post-bac et de l'ambition scolaire des élèves qui reste à renforcer.

Ce diagnostic actualisé doit donner un sens au projet académique en faisant un cap partagé pour toute la communauté académique et en définissant des orientations à mettre en œuvre. Un des objectifs du projet académique est de faire des spécificités de l'académie et de son territoire, comme la ruralité mais aussi les centres urbains, les territoires intermédiaires et les réseaux d'éducation prioritaire, une force dynamique pour l'éducation et de prendre en compte ses contingences pour qu'elle constitue un levier pour la réussite.

Les spécificités de notre académie fondent notre identité : elles méritent d'être prises en compte, développées et valorisées pour devenir des atouts au service de l'éducation et de l'attractivité du territoire.

Le projet académique tient compte de ces multiples visages pour faire en sorte que l'égalité des chances soit assurée pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire.

En fixant le cap de réussir ensemble, ce projet académique se décline en trois axes : construire ensemble, accompagner les personnels et l'élève dans son parcours de réussite. Il vise à améliorer les performances de nos élèves, à renforcer l'équité sociale et territoriale et à valoriser tous les personnels.

Autant de thématiques auxquelles je suis très sensible car essentielles pour la formation de nos élèves et pour l'épanouissement de nos personnels. Toutes les conditions sont donc réunies pour que le projet de l'académie de Limoges s'ancre solidement sur des ambitions durables et qu'il crée une identité académique.

Je remercie très sincèrement tous les acteurs de notre académie, personnels, parents et élèves pour leur mobilisation qui a rendu possible ce beau travail collaboratif. Le résultat est ambitieux pour permettre au travers d'un engagement collectif, la réussite de tous.

Carole Drucker-Godard

SOMMAIRE

LES MODALITÉS DE CONSTRUCTION DU PROJET 4

DIAGNOSTIC 6

CHIFFRES CLÉS 6

DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE 7

Premier degré
Second degré

POPULATION SCOLAIRE 10

Densité des établissements
Positionnement des établissements sur le territoire
Caractéristiques de la population scolaire

L'ENCADREMENT 14

RÉSULTATS DES ÉLÈVES 16

Évaluations
Résultats aux examens
Fluidité des parcours

AXE 1 : CONSTRUIRE ENSEMBLE 22

OBJECTIF 1 ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAUX ET DE COOPÉRATION 24

- Promouvoir la dynamique de réseaux
- Renforcer la coopération avec les partenaires extérieurs

OBJECTIF 2 DÉVELOPPER DES ACTIONS ÉDUCATIVES STRUCTURANTES 26

- Promouvoir l'idée d'une académie verte
- Favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle pour tous
- Valoriser les activités physiques et sportives

OBJECTIF 3 ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES 30

- Favoriser l'engagement des élèves et le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire
- Consolider le lien entre l'école et les familles

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES PERSONNELS 32

OBJECTIF 1 FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNELS AU TRAVAIL 34

- Assurer le développement professionnel individuel en proximité
- Favoriser la qualité de vie au travail

OBJECTIF 2 COOPÉRER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS 36

- Favoriser et partager les initiatives des collectifs sur le territoire
- Accompagner les personnels dans leur parcours professionnel tout au long de leur carrière

AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PARCOURS DE RÉUSSITE 38

OBJECTIF 1 RENFORCER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI 40

- Aider les élèves à prendre conscience de leur potentiel, valoriser leurs points forts
- Former à la différence
- Promouvoir l'enseignement de l'oral sur l'ensemble du parcours de l'élève

OBJECTIF 2 FAVORISER L'ORIENTATION CONSTRUITE PAR L'ÉLÈVE 44

- Favoriser l'émergence du projet d'orientation de l'élève
- Renforcer l'accompagnement de l'élève par l'équipe éducative

OBJECTIF 3 AIDER L'ÉLÈVE À RÉALISER SON AMBITION 46

- Assurer la continuité et la sécurité des parcours
- Développer l'ambition des élèves

LES MODALITÉS DE CONSTRUCTION DU PROJET

À la rentrée 2019, la dynamique du projet académique a été relancée par la rectrice Anne Laude sur la base de travaux précédemment effectués. Fondé sur la réflexion et l'émulation collectives, le projet académique s'est construit pendant près d'un an en associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Pour avancer collectivement dans l'élaboration du projet académique, pour que chacun puisse s'exprimer et apporter son regard et son expérience, de nombreux échanges ont été organisés sous des formes diverses :

- ▶ **Ateliers de travail** avec les inspecteurs, les conseillers de la rectrice, les responsables des services académiques et les chefs d'établissement ;
- ▶ **Groupes de travail et entretiens bi-latéraux** avec les organisations syndicales ;
- ▶ **Entretiens** avec les parents d'élèves ;
- ▶ **Rencontres** entre la rectrice et les élus du CAVL ;
- ▶ **Consultation internet** sous la forme d'un questionnaire en ligne auquel ont répondu 915 personnes (enseignants, personnels d'encadrement, administratifs, médico-sociaux, parents d'élèves, élèves, partenaires...).

Le projet académique 2020-2024 a ainsi pris forme dans un esprit de dialogue, d'échanges et de rencontres. Sa mise en œuvre repose sur les mêmes principes et va permettre de poursuivre la dynamique collective initiée autour d'objectifs communs.



DIAGNOSTIC

CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES

3 départements

17 000 km²

3% de l'espace national

112 457 élèves sont scolarisés dans l'académie de Limoges à la rentrée 2019

0,9% de la population scolaire nationale

740 000 habitants

44 habitants/km²

1,1% de la population nationale

12,5% de la population de Nouvelle-Aquitaine

12% des élèves de la Nouvelle-Aquitaine

112 457 élèves

	Public	Privé sous contrat	Académie
Ecoliers	53 879	3 683	57 562
Collèges / Segpa	28 021	3 112	31 133
Voie professionnelle	5 335	584	5 919
Voie G&T	12 969	1 597	14 566
Post-bac	2 755	522	3 277
Total	102 959	9 498	112 457

16 272 étudiants à l'université de Limoges

3 863 apprentis

10 907 personnels

	Public	Privé sous contrat	Académie
Enseignants 1er degré	3 414	167	3 581
Enseignants 2nd degré	4 149	468	4 617
Non enseignants	2 709		2 709
Total	10 272	635	10 907

800 écoles, établissements du 2nd degré et CFA

	Public	Privé sous contrat	Académie
Ecoles	621	17	638
Collèges	77	10	87
Lycées	23	7	30
LP	18	2	20
EREA	1		1
UFA (gérés par le CFA Académique)	8		8
CFA	2	14	16
Total	750	50	800

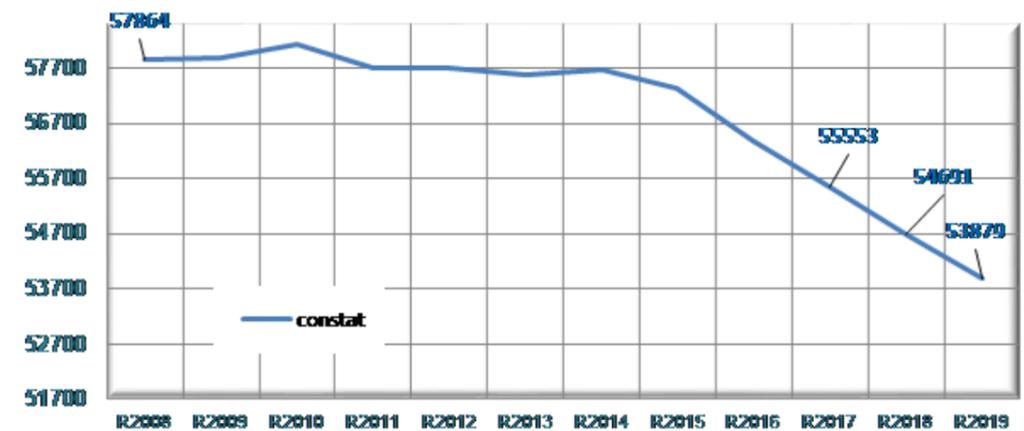
Chiffres-clés de l'académie de Limoges. SSA Limoges, 2019-2020.

DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE

Premier degré

À la rentrée 2019, l'académie recense **57 562 écoliers** dont 53 879 dans l'enseignement public.

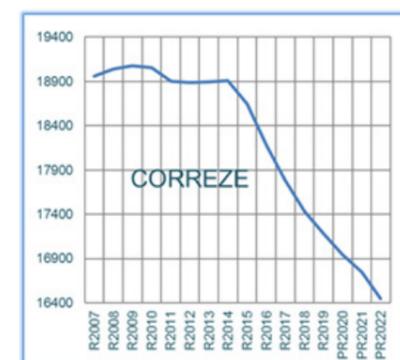
De la rentrée 2015 à la rentrée 2019, le nombre d'écoliers de l'enseignement public accueillis dans l'académie a diminué de **3 465 élèves**.



Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré public. SSA Limoges.

Les départements ont connu des variations diverses :

- La **Corrèze** suit l'évolution académique mais subit depuis 5 ans une forte baisse générationnelle.
- La **Creuse** n'a pas bénéficié du baby-boom de l'an 2000 et a perdu près de 18% de ses effectifs depuis 2004.
- La **Haute-Vienne** a connu des augmentations régulières entre 2003 et 2015. Depuis 2015, le département connaît de fortes baisses des effectifs.



Évolution des effectifs d'élèves par département dans le premier degré public. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Second degré

À la rentrée 2019, l'académie recense **54 924 élèves** dans le second degré dont 49 080 dans l'enseignement public.

Entre 1987 et 2019, l'académie a perdu **8 952 élèves** dans le second degré public soit 15% de ses effectifs d'élèves.

Collèges

L'académie recense **31 133 collégiens** à la rentrée 2019 dont 28 021 dans l'enseignement public.

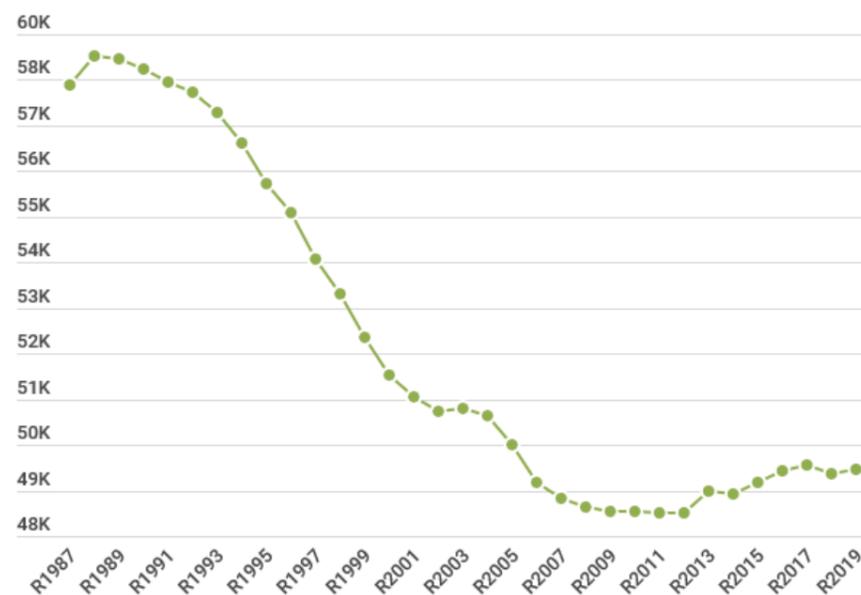
On constate une baisse de **5 570 collégiens** sur la période 1987-2019 soit -17%. La génération 2000 ne compense pas les fortes baisses générationnelles précédentes.

La baisse est continue en **Creuse** (-26%). Elle est de -14% en **Corrèze** et de -17% en **Haute-Vienne**.

Lycées

Sur la période 1987-2019, le nombre de lycéens est stable. Cependant on observe des mouvements ascendants et descendants. Entre 1991 et 2011 : **-4 400 lycéens** soit -24%. Une remontée significative a succédé à cette baisse avec +1 650 élèves soit +12% entre 2011 et 2017.

Sur la période 1987-2019, le nombre de lycéens professionnels a diminué de **3 768 élèves** soit -41%.



Évolution des effectifs d'élèves dans le second degré public. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

POPULATION SCOLAIRE

Densité des établissements

L'académie scolarise ses élèves dans près de **800 établissements** dont **644 écoles**. Au regard de sa population scolaire et des évolutions démographiques, les effectifs par structure sont très inférieurs aux moyennes nationales.

L'académie recense :

- ▶ plus d'une école sur deux à 3 classes ou moins (34% en France).
- ▶ près d'une école sur cinq à classe unique (8% en France).
- ▶ un collège sur trois à moins de 200 élèves (6% en France).
- ▶ un lycée sur trois à moins de 500 élèves (11% en France).
- ▶ un lycée professionnel sur deux à moins de 200 élèves (9% en France).

Positionnement des établissements sur le territoire

Le ministère a mis en place un nouvel **indice d'éloignement des communes** (IEC) permettant d'affiner la notion de « ruralité » en fonction notamment du nombre d'habitants et de la continuité du bâti.

Cet indice permet de proposer une analyse des différents territoires de l'académie de Limoges et d'établir un positionnement des établissements.

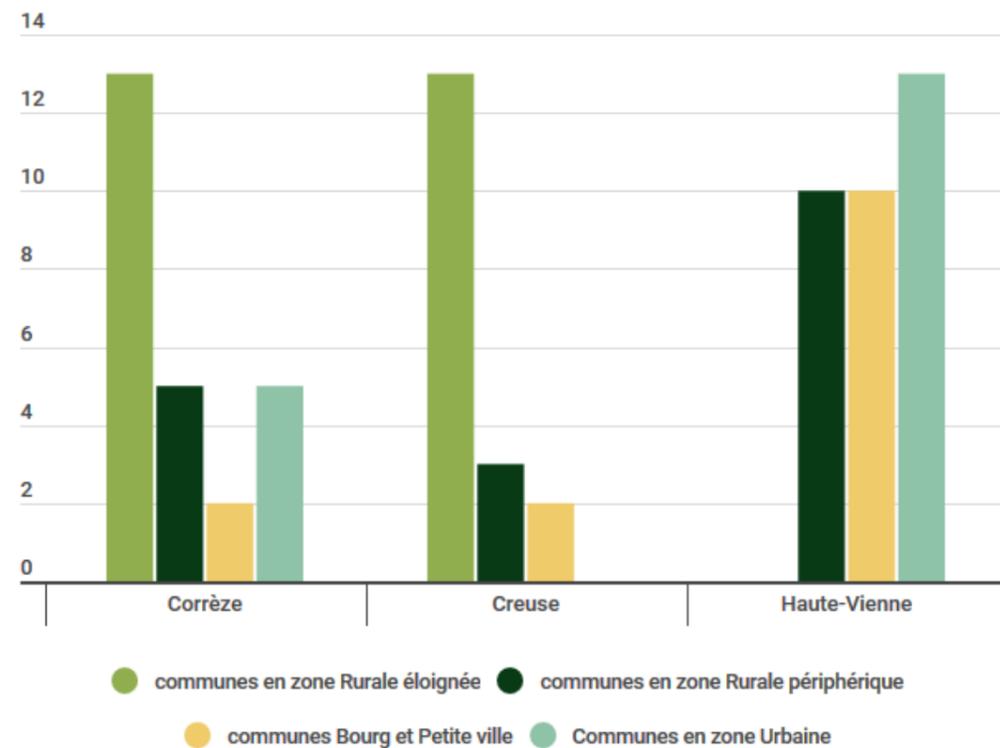
Les communes rurales sont les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine soit :

- ▶ les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants ou plus,
- ▶ les communes dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

En fonction de l'IEC, on peut distinguer 4 grands types de communes dans l'académie :

- ▶ R1 : communes en zone Rurale éloignée
- ▶ R2 : communes en zone Rurale périphérique
- ▶ U1 : communes en Bourg et Petite ville
- ▶ U2 : Communes en zone Urbaine

L'analyse territoriale montre en Corrèze et en Creuse une sur-représentativité de la catégorie R1. En Haute-Vienne, les constatations sont quasi symétriques.



Répartition des collèges par IEC. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Caractéristiques de la population scolaire

La population scolaire se caractérise par un niveau social proche en moyenne de la population nationale mais beaucoup plus homogène.

Le taux des élèves entrant en 6^e dont les familles appartiennent à des PCS (professions et catégories socio-professionnelles) défavorisées représente **35% de la population scolaire** contre 39% en France.

	2017 / 2018			2018 / 2019		
	Limoges	Nouvelle-Aquitaine	FM + DROM	Limoges	Nouvelle-Aquitaine	FM + DROM
% d'élèves boursiers en collège	27,1%	25,1%	29,6%	27,2%	25,2%	29,4%
% d'élèves boursiers en collège REP	47,5%	40,2%	46,1%	45,5%	40,8%	45,5%
% d'élèves boursiers en collège REP+	63,1%	58,6%	64,5%	64,0%	60,5%	63,4%
% d'élèves boursiers à l'échelon 3 en collège	8,4%	7,3%	9,9%	8,5%	7,4%	9,9%
% d'élèves boursiers à l'échelon 3 en REP	21,2%	14,6%	17,2%	19,8%	14,5%	17,0%
% d'élèves boursiers à l'échelon 3 en REP+	31,1%	25,0%	31,8%	30,4%	26,5%	31,2%
% d'élèves boursiers en LEGT	22,9%	20,2%	23,2%	23,4%	20,6%	23,9%
% d'élèves boursiers en LP	42,5%	37,0%	40,4%	42,0%	37,8%	40,9%
% d'élèves boursiers dans le 2 nd degré	27,7%	25,0%	29,1%	27,9%	25,3%	29,2%

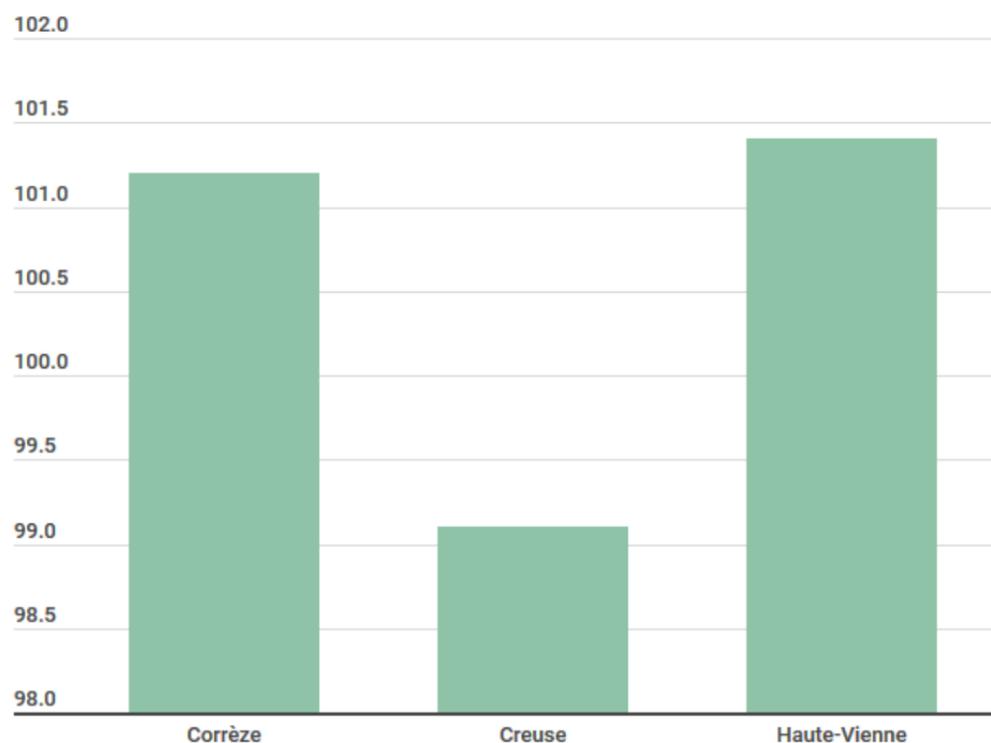
Taux d'élèves boursiers en EPLE publics - Rentrée 2018. Source : MENJ-DGESCO.

L'académie scolarise **11% de sa population en éducation prioritaire** pour 21% en France.

L'enseignement privé est deux fois moins représenté qu'au niveau national avec **8.5%**.

L'Indice de Position Sociale (IPS) moyen est un indicateur calculé à partir des caractéristiques sociales, culturelles et économiques des familles qui influent sur le contexte d'apprentissage des élèves.

L'IPS moyen est de 100 sur une échelle de 49 à 159.



IPS par département dans l'académie de Limoges. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

On note que l'IPS dans le département de la Creuse est inférieur à la moyenne de l'IPS de la France métropolitaine (100) et est inférieur de 2 points à celui des deux autres départements.

Le nord-ouest du département de la Haute-Vienne se caractérise par une population dont l'IPS est faible. Il en est de même pour le nord-est du département de la Creuse.

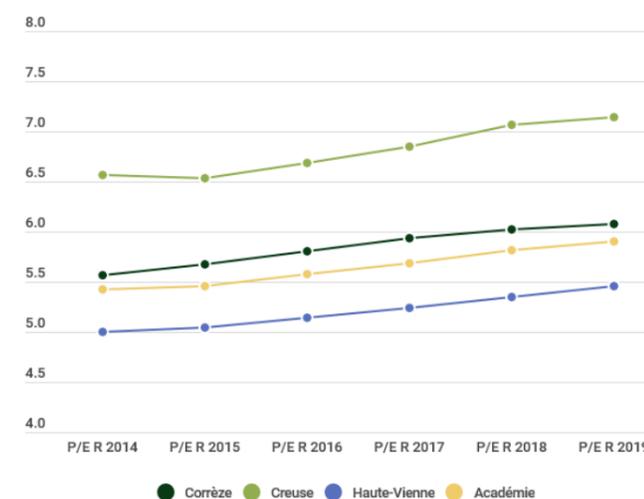
Les zones les plus favorisées sont en Haute-Vienne, le centre et le sud, en Corrèze, le centre et le sud-ouest.

L'ENCADREMENT

Les taux d'encadrement recensés en établissement sont le résultat de l'évolution des effectifs et des moyens d'enseignement affectés à l'académie dans des établissements proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national.

Le nombre de postes pour 100 élèves (P/E) dans le premier degré à la rentrée 2019 est constaté à **5.90** pour 5.64 en France (France métropolitaine + 5 DOM), soit un potentiel supérieur de 4.6% au niveau national.

Le nombre d'élèves par classe est en moyenne de **21.6** dans l'académie pour 22.7 en France.

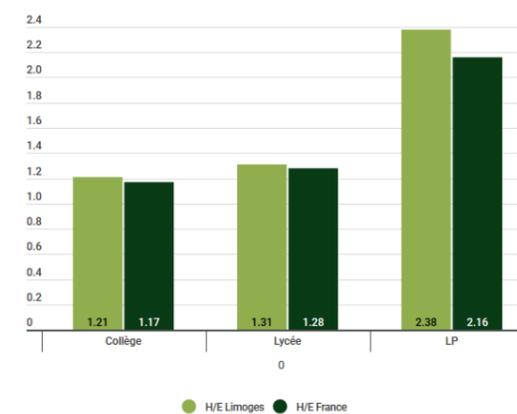


Évolution du P/E. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Au niveau du collège, **le nombre d'heures d'enseignement par élève (H/E)** est de **1.21** pour 1.17 en France. Le nombre d'élèves moyen par structure est de 23 pour 23.3 en France.

En lycée, le H/E est de **1.31** pour 1.28 en France. Le nombre d'élèves par structure est de 24.1 en moyenne dans l'académie soit équivalent au niveau national.

Le H/E en lycée professionnel est très supérieur au national : 2.38 pour 2.16 en France.

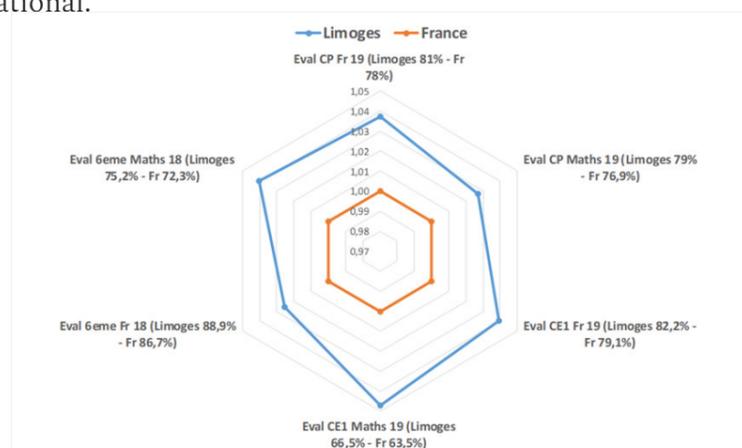


H/E par type d'établissement. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Évaluations

Les résultats aux évaluations en CP, CE1 et 6^e dans l'académie révèlent un écart positif sur chacun des items d'au moins **2.1 points** par rapport au niveau national.

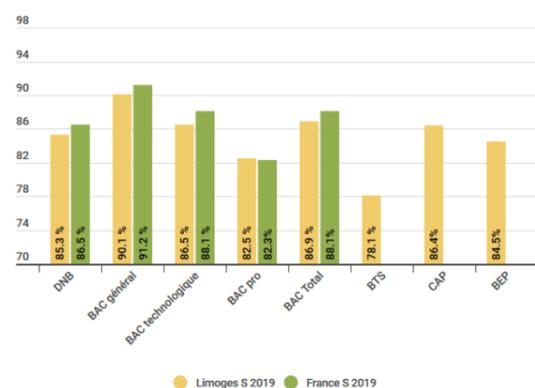


Résultats aux évaluations en CP, CE1 et 6^e (français et mathématiques). SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

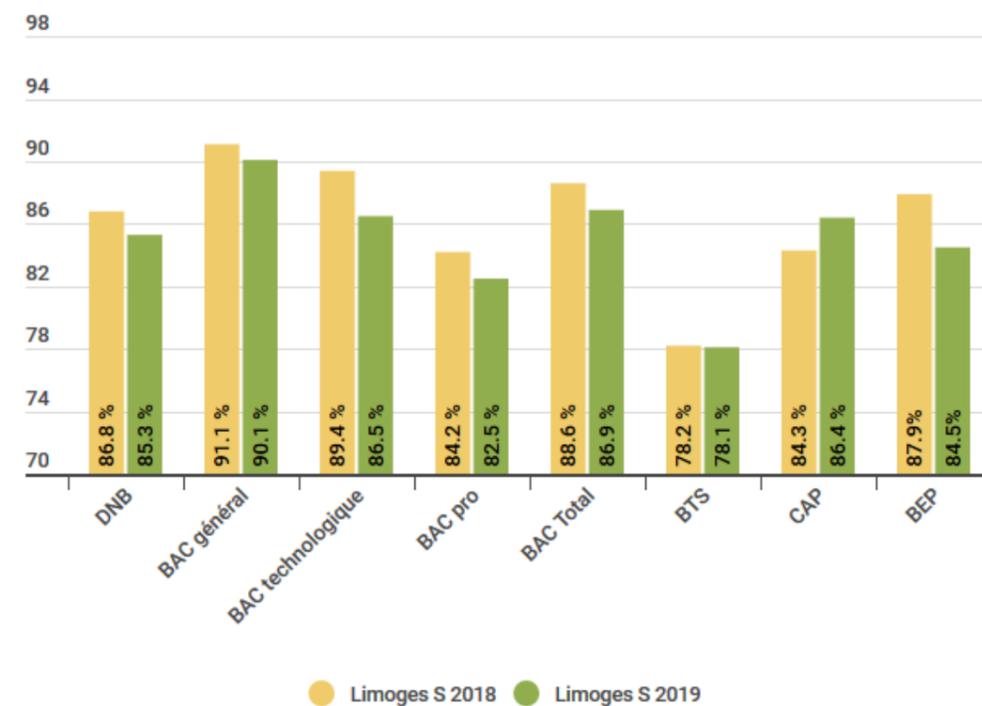
Résultats aux examens

Pour le diplôme national du Brevet (DNB) comme pour le BAC, les taux de réussite de l'académie sont proches du niveau national. Pour le BTS et le CAP, les taux sont plus importants.

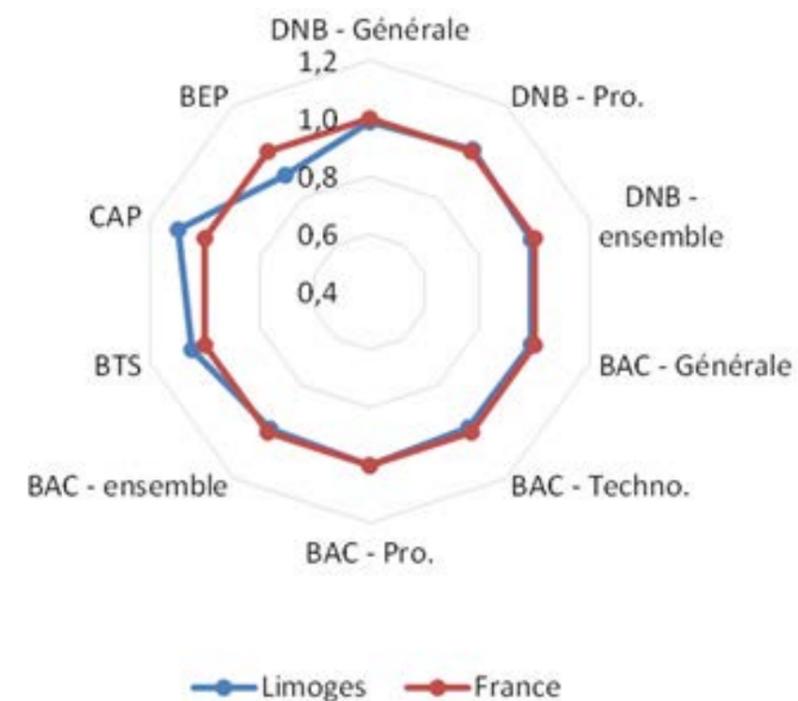
	Limoges S 2018	Limoges S 2019	France S 2019
DNB	86,8%	85,3%	86,5%
BAC général	91,1%	90,1%	91,2%
BAC techno	89,4%	86,5%	88,1%
BAC pro	84,2%	82,5%	82,3%
BAC total	88,6%	86,9%	88,1%



Résultats 2019 : France / Limoges. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.



Limoges : comparaison 2018/2019. SSA Limoges.



Fluidité des parcours

Le retard à l'entrée au collège est en baisse régulière et atteint **7.4%** (France 7.7%). Cependant il reste encore à **12.5% en réseaux d'éducation prioritaire (REP)** (11.4% en France). À la sortie du collège, le taux est **14.4%** (15% en France).

	2016	2017	2018
Limoges	9,2%	8,7%	7,4%
FM + DROM	10,1%	8,7%	7,7%

Taux de retard en 6^e. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Le taux d'accès de la 6^e au DNB reste en retrait du niveau national avec **82.8%** pour 84.4% en France.

	2016	2017	2018
Limoges	84,1%	86,9%	82,8%
FM + DROM	84,2%	86,2%	84,4%

Taux d'accès au DNB (public et privé). SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Au lycée, le taux d'accès de la 2^{de} au bac général et technologique (GT) est toujours supérieur au national (**91.1%** pour 90.2% en France).

	2016	2017	2018
Limoges	93,8%	93,3%	91,1%
FM + DROM	91,3%	90,7%	90,2%

Taux d'accès des secondes GT au bac G ou T (public et privé). SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

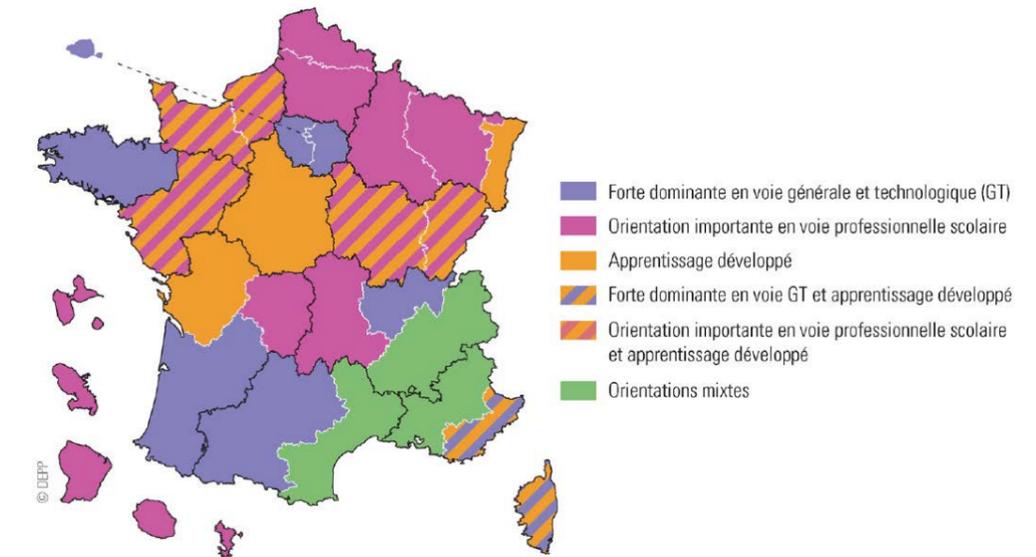
Même constat sur la voie professionnelle avec un taux d'accès au bac professionnel de **73.3%** pour 67.5% en France et au CAP de **83%** pour 73.1% en France.

	2016	2017	2018
Limoges	71,0%	73,5%	73,3%
FM + DROM	68,3%	67,7%	67,5%

Taux d'accès au bac pro. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

Taux de passage collège-lycée tous statuts

L'académie recense des **taux de passage** en fin de 3^e en 2^{de} historiquement inférieurs au niveau national soit **84%** pour 85.5% en France. À noter plus particulièrement un taux inférieur de passage en direction de la filière générale : 60.4% pour 63.7% en France. La voie professionnelle se maintient à 23.6% en direction de la seconde professionnelle pour 21.8% en France et à 12.3% en 2^{de} CAP pour 10.8% en France.



Carte : les types d'orientation en fin de troisième - 2015.

Le taux de poursuite post-bac est inférieur au niveau national : 73% pour une moyenne comparable nationale à 75.5%.

	2016	2017	2018
Limoges	75,8%	76,8%	73,0%
Moyenne nationale comparable	78,8%	79,2%	75,5%
FM + DROM	79,5%	80,0%	76,2%

Taux de poursuite post-bac. SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

		2017				2018			
		Université	DUT	BTS	CPGE	Université	DUT	BTS	CPGE
Limoges	Baccalauréat général	54,1%	12,4%	8,1%	11,4%	55,8%	12,0%	9,3%	9,7%
	Baccalauréat technologique	17,3%	15,1%	39,7%	2,0%	18,4%	15,5%	39,5%	1,2%
	Baccalauréat professionnel	4,9%	0,2%	28,1%	0,0%	3,6%	0,6%	28,3%	0,0%
FM + DROM	Baccalauréat général	51,5%	9,5%	8,1%	11,5%	52,5%	9,2%	7,9%	10,6%
	Baccalauréat technologique	18,8%	11,5%	40,2%	1,9%	18,7%	12,3%	39,2%	1,9%
	Baccalauréat professionnel	6,4%	0,4%	30,3%	0,0%	5,5%	0,5%	31,7%	0,1%

Taux de réussite des néo-bacheliers en licence, DUT, BTS, CPGE selon le baccalauréat d'origine (général, technologique, professionnel) (public + privé). SSA Limoges, rentrée 2019-2020.

AXE 1 CONSTRUIRE ENSEMBLE

La complexité des missions de l'École engage toutes les catégories de personnel, mais également les parents d'élèves, les collectivités et tout un ensemble de partenaires.

Tout en veillant à la **complémentarité** et à la **convergence des actions**, l'académie doit favoriser les interactions, les **dynamiques de réseaux et de partenariats** qui répondent aux besoins du terrain. Elle doit également accompagner la mise en place des **actions éducatives fédératrices et structurantes**, développer l'**engagement et la coopération des familles et des élèves**.

INDICATEUR 1

12 projets éducatifs et pédagogiques en réseaux de l'école au lycée

INDICATEUR 2

35 labellisations E3D

INDICATEUR 3

70% d'élèves impliqués dans des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)

INDICATEUR 4

50,27% de participation des élèves aux élections des Conseils de Vie Lycéenne (2019-2020)

INDICATEUR 5

Taux de participation aux élections des parents d'élèves (2019-2020) :

► Dans le 1^{er} degré

58,18% en Corrèze

59,09% en Creuse

51,04% en Haute-Vienne

► Dans le 2nd degré

29,55% en Corrèze

30,84% en Creuse

25,20% en Haute-Vienne

OBJECTIF 1

ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAUX ET DE COOPÉRATION

Si la notion de « réseau » s'entend comme un dispositif organisé et ancré sur un territoire, elle désigne aussi toute forme de coopération structurée, de mutualisation ou d'échanges d'idées et de pratiques. De nombreux réseaux existent déjà dans l'académie, qu'ils prennent une forme territoriale ou/et pédagogique et éducative. Ils se sont souvent constitués de manière spontanée pour répondre aux besoins des élèves et des personnels dont certains peuvent se sentir isolés dans leur pratique, dans leur discipline ou dans leur territoire, notamment du fait du caractère essentiellement rural de notre académie.

Renforcer la dynamique coopérative des réseaux au niveau des acteurs de terrain permet de préserver et d'adapter le maillage territorial des établissements scolaires aux besoins des territoires. Il s'agit ainsi d'accompagner les dynamiques de réseaux qui naissent d'une volonté du terrain, qui reposent sur l'autonomie et la prise de responsabilité des équipes.

Les acteurs locaux, qu'il s'agisse des collectivités territoriales mais aussi du tissu associatif et économique, sont également des partenaires indispensables pour répondre au mieux aux problématiques spécifiques de chaque élève et de chaque famille. Le travail en partenariat avec les acteurs locaux peut également permettre de développer une identité forte des établissements en lien avec la richesse du territoire et ainsi contribuer à son attractivité.

C'est par la convergence de nos actions et par des partenariats ambitieux que nous poursuivons le travail de recherche d'équité dans l'accès au service public d'éducation sur tout le territoire académique.



PROMOUVOIR LA DYNAMIQUE DE RÉSEAUX

- ▶ **Encourager et soutenir les projets éducatifs et pédagogiques** inter-écoles et inter-établissements dans différents domaines (EAC, EDD, sport, santé, sécurité, citoyenneté, etc.).
- ▶ **Penser le développement des réseaux sur l'ensemble du parcours scolaire de l'élève**, en portant une attention particulière aux liaisons inter-cycles et inter-degrés.
- ▶ **Renforcer la coopération pédagogique disciplinaire ou interdisciplinaire** par la facilitation des échanges entre enseignants, l'échange et la mutualisation de pratiques pédagogiques, au sein des réseaux existants (RPI, disciplines) ou à créer.
- ▶ **Accompagner la construction des collectifs de travail** et des réseaux professionnels.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

- ▶ **Organiser les partenariats et la coopération** entre les acteurs du territoire (collectivités territoriales, acteurs institutionnels, associations, entreprises...) en développant les échanges et les informations réciproques, apporter l'expertise de l'éducation nationale aux collectivités pour dresser des diagnostics partagés et construire les actions à mettre en œuvre (conventions territoriales, conventions ruralité...).
- ▶ **Co-porter les projets et actions au service des territoires** : en relation étroite avec les collectivités et dans le cadre des compétences et budgets de chacun, développer les projets concourant à renforcer qualitativement le maillage éducatif des territoires et à l'équilibre entre ruralité et zones urbaines (équipement numérique, carte des formations, dialogue sur la carte scolaire, etc.).

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER DES ACTIONS ÉDUCATIVES STRUCTURANTES

Le développement de projets transversaux constitue un axe fort du projet académique. La transversalité permet en effet de relier et de croiser les savoirs fondamentaux en leur donnant du sens. Elle contribue également à nourrir l'ambition de l'élève et son ouverture au monde tout en valorisant ses talents et sa capacité à s'investir dans des projets.

Les équipes éducatives de l'académie ont développé de nombreux projets transversaux lesquels s'articulent autour de thématiques essentielles. Parmi celles-ci, on retrouve l'éducation au développement durable, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation physique et la santé. Les projets autour de ces thématiques, qui reposent sur un travail des équipes déjà existant, qui correspondent à fois aux spécificités de notre académie et aux appétences des équipes et des élèves, méritent d'être largement valorisés et déployés pour devenir des actions éducatives véritablement structurantes.



PROMOUVOIR L'IDÉE D'UNE ACADEMIE VERTE

- ▶ Encourager et s'inspirer de l'**engagement des élèves en faveur de l'éducation au développement durable (EDD)** en accompagnant et valorisant les initiatives collectives impulsées par les élèves (actions de solidarité, tri, économies d'énergie, rôle et formations des éco-délégués).
- ▶ **Généraliser la labellisation E3D** en accompagnant les écoles et les établissements et viser le 100 % E3D.
- ▶ **Renforcer les liens** avec les collectivités territoriales et les partenaires autour de l'EDD.
- ▶ **Mettre en place des projets à long terme transversaux** intégrant l'EDD (EDD-santé-alimentation par exemple).
- ▶ **Accompagner la construction d'une identité d'établissements** autour de l'EDD.

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUS

- ▶ **Consolider les partenariats** avec les collectivités, les structures culturelles, les associations locales.
- ▶ **Créer et faire vivre des espaces et des moments d'échanges avec les partenaires des territoires** grâce à des dispositifs départementaux et académiques permettant de toucher largement les élèves (comités locaux).
- ▶ **Renforcer l'accompagnement des équipes** dans la construction et la mise en œuvre de projets EAC ambitieux.
- ▶ **Encourager les projets EAC pensés en réseaux** et/ou incluant les lycées professionnels et les Campus des Métiers et des Qualifications.
- ▶ Poursuivre le développement des projets autour de **l'éducation aux médias et à l'information**.

VALORISER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

► Renforcer le bien-être et la confiance en soi des élèves :

- Cultiver à travers l'EPS le vivre-ensemble, les principes d'égalité et de solidarité qui participent à l'amélioration du climat scolaire.
- Proposer un sport scolaire accessible à tous et notamment aux élèves en situation de handicap.
- Préserver la santé des élèves : lutter contre la sédentarité, l'obésité, les addictions.
- Développer l'éducation à la santé de manière transversale incluant notamment la préservation de l'environnement (développement durable) à travers l'activité physique.

► Porter le projet activité physique, sport et santé :

- Animer les trois pôles départementaux.
- Animer la filière d'accès aux métiers du sport.
- Développer les sections sportives scolaires, les sections d'excellence sportive et favoriser les modalités d'accueil des élèves sportifs de haut niveau.
- Favoriser l'acquisition du « Savoir Nager » dès l'école primaire et jusqu'au lycée.
- Poursuivre la dynamique de labellisation « Génération 2024 » en lien avec les associations sportives et les partenaires locaux.



OBJECTIF 3

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES

La mission de l'École est d'accompagner chaque élève vers sa réussite et son épanouissement en le formant à devenir un citoyen éclairé et responsable. Cette mission éducative et formatrice ne peut aboutir sans une implication accrue des deux acteurs essentiels que sont l'élève lui-même et sa famille.

Accorder une place centrale à l'élève et le rendre pleinement acteur de son parcours sont des conditions *sine qua non* de sa réussite. Notre rôle consiste à encourager l'engagement de l'élève dans ses apprentissages et au sein de la communauté éducative afin de lui permettre de mieux se connaître, de se former et de s'épanouir en tant que membre à part entière de la communauté éducative. Il s'agit également de susciter ou de développer chez l'élève le désir d'engagement collectif et citoyen en lui offrant la possibilité de l'exprimer pleinement dans l'espace scolaire, de l'école primaire au collège puis au lycée, quelle que soit la voie qu'il aura choisie.



Dans la construction de cet engagement au sens large, l'académie doit associer pleinement les familles et leur donner la place qui leur revient au cœur de l'éducation. Les échanges entre les enseignants et les parents sont déjà nombreux, réguliers et

nourris. Cette dynamique doit être poursuivie et l'institution doit porter une attention toute particulière aux parents qui peuvent se sentir éloignés de l'École. Une connaissance mutuelle, une communication *via* des échanges bienveillants entre l'institution et les parents induisent reconnaissance et respect réciproques au bénéfice du bien-être et des progrès de l'élève.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

- ▶ **Encourager et valoriser l'engagement des élèves** (éco-délégués, associations, maisons des lycéens, etc.).
- ▶ **Développer la coopération entre les élèves.**
- ▶ **Favoriser la création d'espaces** au sein des établissements permettant l'exercice de l'engagement des élèves.
- ▶ **Soutenir l'exercice d'une citoyenneté scolaire** et l'engagement dans les instances de l'établissement (CVC, CVL, CAVL, CA).
- ▶ **Accompagner la construction par l'élève de son parcours citoyen** (valeurs de la République, travail de mémoire...).
- ▶ **Développer les projets éducatifs de vie scolaire**, notamment dans chaque internat.

CONSOLIDER LE LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET LES FAMILLES

- ▶ **Renforcer la connaissance mutuelle** entre parents et enseignants.
- ▶ **Renforcer l'alliance éducative** entre les familles et l'École (échanges sur les méthodes pédagogiques, mallette des parents, semaine de la maternelle, dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE), participation des familles aux instances ...).
- ▶ **Développer des actions innovantes** au sein des réseaux pour créer du lien avec les familles les plus éloignées de l'école (valorisation des cultures, des métiers au sein de l'école, repenser les outils de dialogue avec les parents).
- ▶ **Soutenir les actions favorisant la coéducation** (petits déjeuners, café des parents, partenariats institutionnels et avec les associations).



AXE 2 ACCOMPAGNER LES PERSONNELS

Les personnels de l'académie sont les piliers de l'action pédagogique et éducative à laquelle chacune et chacun, quelle que soit sa fonction, participe pleinement. L'institution ne peut fonctionner sans apporter une attention particulière à chaque agent qui constitue un maillon essentiel et contribue à la réussite de la mission de l'École et de la politique académique. Les personnels doivent ainsi se sentir partie intégrante d'une communauté dont ils partagent les valeurs et les objectifs.

Le **bien-être** des personnels, leur **épanouissement** dans et par le travail sont une **priorité affirmée de l'académie** qui souhaite développer l'**accompagnement personnalisé et de proximité** et promouvoir une formation tout au long de la vie efficiente et adaptée aux besoins de chacun.

INDICATEUR 1

14 700 participants inscrits à des formations à candidature individuelle

INDICATEUR 2

519 formations de proximité

OBJECTIF 1

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNELS AU TRAVAIL

L'académie porte une attention toute particulière aux relations humaines, gages d'un climat de confiance propice à l'épanouissement et aux progrès de chacun. A toutes les échelles, des services académiques aux établissements scolaires, l'institution doit proposer un accompagnement personnalisé et de proximité qui répond aux besoins et aux attentes des agents. L'académie souhaite également renforcer le bien-être des personnels et la qualité de vie au travail, lesquels impliquent notamment la valorisation du travail de chacun, la bienveillance et la reconnaissance mutuelles.



ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUEL EN PROXIMITÉ

- ▶ **Aider au développement personnel et professionnel** : accompagnement des personnels dans leur projet de carrière, de mobilité et de formation.
- ▶ Proposer aux personnels **un accompagnement et un conseil en proximité** : soutien aux personnels en difficultés, prévention des situations conflictuelles et aide à la résolution.
- ▶ Mettre en œuvre des **journées thématiques** pour informer les personnels.
- ▶ Développer des actions en faveur de l'**égalité femmes-hommes**.

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ▶ **Développer le sentiment d'appartenance à une communauté de travail et de valeurs** en cultivant des relations de confiance, la bienveillance, l'écoute et le travail d'équipe.
- ▶ **Renforcer la reconnaissance professionnelle**, la valorisation et la mutualisation des initiatives individuelles et collectives.
- ▶ Poursuivre la **prévention des risques psycho-sociaux**.
- ▶ Veiller à améliorer les conditions de travail des personnels par le développement de **l'usage des nouvelles technologies** (dématérialisation des procédures, télétravail, espaces ressources ou collaboratifs...) dans le respect du droit à la déconnexion.
- ▶ Veiller à la **clarification et à simplification des procédures** administratives.
- ▶ Poursuivre le développement de cellules d'écoute, l'accompagnement par les **services sociaux et services médicaux**.

OBJECTIF 2

COOPÉRER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS

La formation continue représente un droit pour chaque agent. Elle constitue un point d'appui essentiel dans la construction et la réussite du projet professionnel individuel. Le plan académique de formation a fait l'objet d'une complète rénovation afin de répondre aux besoins concrets et aux réalités que les personnels rencontrent au quotidien, dans l'exercice de leur métier. L'académie propose désormais un écosystème de la formation qui fonde son efficacité sur un travail en réseau et une coopération des acteurs et des formateurs. Dans une approche territoriale répondant aux caractéristiques de l'académie, cette coopération garantit une adaptation aux besoins des agents et aux exigences des métiers, une logique de continuum formation initiale-formation continue propre à chaque agent et des dispositifs de formations innovants.



FAVORISER ET PARTAGER LES INITIATIVES DES COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Privilégier les **accompagnements collectifs en proximité**.
- ▶ **Développer des espaces de réflexions** pédagogiques et professionnelles partagées.
- ▶ **Structurer, animer et développer** de manière significative les offres et dispositifs d'accompagnement de proximité sur le territoire permettant d'accueillir des dispositifs de formation et d'échanges de pratiques.
- ▶ Développer les **réseaux collaboratifs du numérique éducatif** au sein des établissements.
- ▶ **Transférer et partager les expérimentations et innovations** pédagogiques.

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE

- ▶ Développer et diversifier l'offre de **formation continue** au sein de l'académie.
- ▶ Prendre en compte l'expression des besoins, les attentes des personnels et la diversité de leur parcours antérieur afin de développer des **modules de formation personnalisés**.
- ▶ Poursuivre et renforcer l'**accompagnement des personnels dès leur entrée dans le métier** au sein du continuum formations initiale, continuée et continue afin d'assurer la fluidité du parcours de développement professionnel.
- ▶ **Valoriser l'engagement des personnels** par le suivi des actions de formation.
- ▶ **Développer des modalités de formation variées**, intégrant le numérique tout en favorisant l'interaction et les échanges entre les personnels.
- ▶ **Construire des offres de formation** entre la Difor et l'Inspé afin d'enrichir la formation initiale, continuée, continue et les perspectives d'évolution professionnelle.



AXE 3 ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PARCOURS DE RÉUSSITE

Accompagner les élèves vers leurs aspirations au maximum de leurs potentialités est un enjeu fort dans l'académie où l'on constate encore trop de phénomènes d'auto-censure chez les élèves. Chaque élève doit pouvoir construire son **parcours d'orientation** en lien avec ses propres compétences et appétences, et non en fonction de déterminismes sociaux-économiques, géographiques ou culturels.

Une école bienveillante et valorisante permet à l'élève de développer l'**estime de soi**, préalable à la construction d'un **projet d'orientation ambitieux** qui s'élabore, pas à pas, tout au long de la scolarité. Le projet de l'élève doit pouvoir évoluer et s'affiner au fur et à mesure d'une scolarité nourrie de progrès, de détours et de rencontres. Proposer un **accompagnement individualisé** fondé sur un réseau d'acteurs, **veiller à la fluidité, à la sécurisation des parcours et développer l'ambition** des élèves font ainsi partie des priorités de l'académie.

INDICATEUR 1

4 « faits établissements » relevant des atteintes à la dignité de l'élève signalés (2019-2020)

INDICATEUR 2

710 élèves impliqués dans des cordées de la réussite (2019-2020)

OBJECTIF 1

RENFORCER LA CONFIANCE ET L'ESTIME DE SOI

L'estime de soi, la prise de conscience de ses propres compétences, de ses talents et richesses, est un préalable à la construction d'un parcours de réussite et de l'ambition scolaire. De l'évaluation à la démarche de projet en passant par la pédagogie différenciée, toutes les pratiques qui valorisent les points forts de l'élève et conduisent à une autonomie progressive méritent d'être développées.

La découverte de la diversité et la formation à la différence sont partie intégrante de la construction de soi et restent une priorité affirmée de l'académie qui s'engage à poursuivre le déploiement des dispositifs inclusifs et la lutte contre toute forme de discrimination.



L'académie souhaite également développer un projet structurant autour de l'acquisition d'un savoir fondamental spécifique, la prise de parole en public. Au gré des évolutions sociétales, l'oral est devenu une compétence essentielle pour chaque élève et futur citoyen. L'enseignement de l'oral, de la maternelle au lycée, contribue à l'estime de soi, à l'ouverture au monde et à l'autre et, *in fine*, à la réussite et à l'insertion professionnelle de chaque élève. C'est également un facteur indéniable d'équité qui, au même titre que les autres savoirs fondamentaux, contribue pleinement à lutter contre les déterminismes sociaux-économiques, géographiques et culturels.

AIDER LES ÉLÈVES À PRENDRE CONSCIENCE DE LEUR POTENTIEL, VALORISER LEURS POINTS FORTS

- ▶ Mettre l'évaluation au service de la **construction de la confiance** de l'élève (évaluation par compétence).
- ▶ **Développer la démarche de projet** et le travail collaboratif.
- ▶ **Favoriser une pédagogie différenciée et l'accompagnement individualisé** : devoirs faits, aide personnalisée, organisation d'ateliers, plans mercredi...
- ▶ Développer les **dispositifs d'accompagnement**, de **persévérance** et de **raccrochage scolaires** pour tous les élèves qui en ont besoin.
- ▶ **Redéfinir le travail personnel** de l'élève pour développer son autonomie.
- ▶ **Développer le tutorat** entre élèves.
- ▶ **Favoriser la bienveillance et l'écoute.**

FORMER À LA DIFFÉRENCE

- ▶ **Favoriser une école inclusive** : renforcer la dimension pédagogique des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), développer les dispositifs d'autorégulation, accompagner les élèves allophones et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs, renforcer la coopération avec les partenaires (parents d'élèves, secteur médico-social).
- ▶ **Travailler sur le vivre-ensemble** en valorisant les actions citoyenneté, le comité laïcité, les journées thématiques et en travaillant les compétences psycho-sociales.
- ▶ Poursuivre la **lutte contre toute forme de harcèlement.**
- ▶ Renforcer l'**égalité filles/garçons.**



PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE

- ▶ Construire un **enseignement de l'oral en transversalité** sur l'ensemble du parcours de l'élève.
- ▶ Favoriser l'**expression orale dans et hors la classe** : demi-heure d'éloquence, club théâtre, etc..
- ▶ Mobiliser les **acteurs du territoire** : scènes nationales, les Francophonies...
- ▶ Mettre en place un **label académique oralité** délivré aux établissements.
- ▶ Mettre en place les **assises académiques de l'éloquence**.



OBJECTIF 2

FAVORISER L'ORIENTATION CONSTRUITE PAR L'ÉLÈVE

Tout au long de la scolarité, l'École et l'ensemble de ses acteurs doivent favoriser l'émergence d'un projet d'orientation fondé sur les aspirations et les compétences propres à chaque élève. Une orientation choisie et construite par l'élève est gage d'une scolarité épanouissante et d'une insertion professionnelle réussie.

Dans la construction de ce projet, l'information sur les formations et les métiers occupe une place de choix. La découverte des formations et des métiers sous une approche concrète et vécue (témoignages, parrainage, rencontres, immersions, stages) est à encourager, ce qui suppose de développer toujours davantage le travail de partenariat avec les collectivités, les associations et les professionnels. Cette mise en commun des expertises et des compétences doit permettre à chaque élève d'avoir accès à une information claire et exhaustive sur les formations, les parcours et les métiers qui s'offrent à lui afin qu'il puisse opérer des choix raisonnés et éclairés.

Mais ces choix, qui peuvent évoluer tout au long du parcours de l'élève, doivent avant tout se fonder sur une connaissance de soi, de ses propres appétences et capacités. Pour permettre à l'élève de prendre conscience de ses compétences puis de les exprimer, il doit pouvoir bénéficier d'un **accompagnement individualisé** de la part des acteurs de la communauté éducative dont il s'agit d'améliorer la connaissance de l'orientation et du monde économique.



FAVORISER L'ÉMERGENCE DU PROJET D'ORIENTATION DE L'ÉLÈVE

- ▶ Construire un programme académique d'**information sur les métiers**.
- ▶ Construire un programme académique d'**orientation sur les formations**.
- ▶ Développer les **relations école-entreprises** : stages, immersions, témoignages de professionnels, insertion professionnelle.
- ▶ Valoriser la **voie professionnelle**.
- ▶ Renforcer les liens avec les **associations des anciens élèves/étudiants**.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

- ▶ Impliquer l'ensemble de l'équipe éducative dans la **construction du parcours d'orientation** de l'élève.
- ▶ Développer les **rendez-vous individualisés** de l'élève avec les Psy-EN et dans les CIO.
- ▶ **Développer l'information des enseignants** et la formation des professeurs principaux sur les différents parcours de formation.
- ▶ **Favoriser le parrainage** des élèves par des acteurs engagés dans l'économie et la vie locale.

OBJECTIF 3

AIDER L'ÉLÈVE À RÉALISER SON AMBITION

La construction d'une orientation choisie est un processus dynamique qui doit pouvoir évoluer à chaque étape du parcours de l'élève. L'école doit ainsi permettre à l'élève d'avancer sur un parcours sécurisé au cours duquel il a le droit et la possibilité de changer de voie. Dans l'académie, les taux de sortie en cours de formation sont encore trop élevés dans certains cursus. Le taux d'accès à l'enseignement supérieur est également inférieur à la moyenne nationale. Nous devons ainsi accompagner les transitions sensibles de la maternelle à l'enseignement supérieur et poursuivre nos efforts autour du continuum Bac - 3, Bac + 3 en développant une organisation structurelle des parcours et les dispositifs qui favorisent la persévérance scolaire.

L'académie se doit également de nourrir l'ambition de tous les élèves en développant les dispositifs d'excellence à toutes les étapes du parcours et quelle que soit la voie choisie, dans une dynamique de renforcement des compétences et des qualifications.



ASSURER LA CONTINUITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PARCOURS

- ▶ Assurer l'acquisition des **savoirs fondamentaux** à la base du parcours, quel qu'il soit.
- ▶ **Promouvoir les différentes voies de formation**, générale, technologique, professionnelle et les différentes modalités (initiale sous statut scolaire ou en apprentissage et continue).
- ▶ **Permettre le droit à l'erreur** en favorisant la réorientation et les dispositifs passerelle.
- ▶ Renforcer les dispositifs relatifs à **l'obligation de formation des 16-18 ans**.
- ▶ Initier et développer le droit au **retour en formation après 18 ans**.

DÉVELOPPER L'AMBITION DES ÉLÈVES

- ▶ **Développer les cordées de la réussite** et y intégrer l'ensemble des établissements.
- ▶ **Soutenir la mobilité** des élèves.
- ▶ **Favoriser la découverte des métiers** : stages d'immersion, alternance, mise en réseau, campus des métiers et des qualifications (CMQ), partenariats entre les entreprises et lycées professionnels, élèves ambassadeurs.
- ▶ Favoriser la **découverte de l'enseignement supérieur** : journées d'immersion, intervention d'enseignants-chercheurs dans les lycées, témoignages d'étudiants, parrainage.
- ▶ Faire entrer les internats dans le **plan national Internat XXI^e siècle** : identité spécifique, projet pédagogique, projet vie scolaire.
- ▶ **Encourager l'ouverture internationale des élèves** : plan langues, écoles et établissements bilingues, Erasmus.

